

30/28) Virements de crédits.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander d'approuver les virements de crédits ci-après au budget de 1964 :

- " - du chapitre 230-10 : constructions scolaires 1.543.354.-
- " - pour le chap. 230-10: construction de 2 classes à la Montagne 293.354.-
- " - pour le chap. 230-18: construction cantines scolaires..... 1.250.000.-

Adopté à l'unanimité.

Approuvé -
St-Denis le 12 Nov/1964
P/le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: J. Cluchard